

Madame Maggie De Block  
Ministre des affaires sociales et Volksgezondheid  
Tour des Finances - Boulevard du Jardin Botanique 50/175  
1000 Bruxelles

Envoyé par email: [Info.maggiedeblock@minsoc.fed.be](mailto:Info.maggiedeblock@minsoc.fed.be)  
Cc: [perrine.hoet@uclouvain.be](mailto:perrine.hoet@uclouvain.be)

Bruxelles, le 12 novembre 2018

Madame la Ministre,

**OBJET : Lettre ouverte concernant un protocole médical standardisé après un “fume-event”**

Comme vous le savez déjà, la Belgian Cockpit Association (BeCA) est la seule association professionnelle, indépendante et apolitique, représentant la profession de pilote de ligne en Belgique. La BeCA travaille en étroite collaboration avec les autres parties prenantes belges et partage son expertise dans différents dossiers liés au métier de pilote de ligne et à la sécurité aérienne. Notre association compte quelque 600 membres et joue un rôle actif aux niveaux européen et international grâce à son implication au sein de la European Cockpit Association (ECA) et de l'International Federation of Air Line Pilots' Association (IFALPA), ainsi qu'au sein du GCAQE dans le domaine de la qualité de l'air en cabine.

Le 22 octobre 2018, plusieurs articles sur les vapeurs toxiques dans les avions sont parus dans Het Laatste Nieuws et De Morgen (« Giftige Dampen in Vliegtuigen blijven mysterie »). Ces articles relatent les conclusions de l'étude de la FEDRIS et la mise sur pied d'un système d'enregistrement afin que toutes les compagnies aériennes rapportent les incidents et assurent le suivi médical de leur personnel de manière identique. La semaine dernière (5-9 novembre), les “fume events” sont également apparus de manière détaillée dans les médias. Le commandant Rudy Pont, président du Air Safety Committee de la BeCA, a ainsi clairement plaidé dans le VTM Nieuws du vendredi 9/11 à 19h en faveur de la création d'un protocole médical standardisé.

La BeCA soutient depuis quelque temps déjà l'élaboration d'une procédure que les membres d'équipage pourraient suivre après avoir été exposés à un « fume event ». Dans ce cadre, nous avons été en contact en novembre de l'année dernière avec le Prof. Jan Tytgat, toxicologue à la KUL, et nous entretenons des contacts étroits à ce sujet avec les associations de pilotes des pays voisins.

Par ailleurs, depuis 3 ans, la BeCA, mandatée par le Bureau de Normalisation (NBN), représente la Belgique au sein du groupe de travail sur la qualité de l'air mis sur pied par le Comité européen de normalisation (CEN).



Ce qui nous frappe, c'est qu'il n'existe jusqu'à présent presque aucune expertise en Belgique concernant le syndrome aérotoxique, alors que nous disposons des experts adéquats (toxicologie, neurologie, pneumologie), des connaissances universitaires et des infrastructures nécessaires. Ceci est regrettable. Notre pays est pourtant tout à fait capable d'arriver assez rapidement à un protocole consensuel, qui pourrait servir d'exemple au niveau international.

Nous sommes conscients de la sensibilité économique et juridique de ce dossier et souhaitons dès lors établir un protocole standardisé, d'une manière sereine, scientifique et objective, en coopération avec toutes les parties prenantes (compagnies aériennes, spécialistes médicaux, syndicats,...)

A l'heure actuelle, nos membres d'équipage ne peuvent se présenter nulle part après un incident "fume event". Les diagnostics ainsi que les analyses qui sont faits actuellement sont plutôt génériques et ne sont pas adaptés au caractère spécifique d'un "fume event". De plus, cette manière de procéder ne permet pas de récolter un ensemble de preuves qui pourrait être utilisé dans des études futures, ce qui permettrait de mieux cerner le problème et pourrait amener à des solutions comme la détection et la filtration. Cette situation est inacceptable.

Dans nos lettres adressées à votre cabinet le 06/07/2018 et le 05/09/2018, nous avons déjà insisté sur l'établissement d'un protocole. Nous avons également demandé de désigner un institut médical spécialisé en Belgique, qui pourrait faire les examens médicaux nécessaires. Jusqu'à présent, ces lettres sont restées sans réponse.

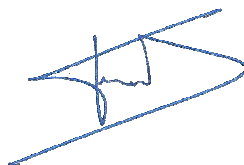
C'est pourquoi nous avons décidé, en collaboration avec ACV-CSC, de poser une question parlementaire concernant la contamination de l'air en cabine à bord des avions commerciaux.

Pour nous, la question n'est plus de savoir s'il faut un protocole médical, mais comment l'établir. Nous avons entre-temps déjà préparé un document de travail (pratique) que nous aimerions pouvoir vous exposer de vive voix.

Nous espérons une réaction rapide de votre part et nous vous prions, Madame la Ministre, d'agréer nos salutations distinguées.



Cpt Vinciane Cabaret  
BeCA Expert Cabin Air Quality



Cpt Rudy Pont  
BeCA Chairman Air Safety Committee

